

# VersaillesGrandParc

les guides de la communauté d'agglomération de VersaillesGrandParc

Bailly • Bièvres • Bois d'Arcy • Bougival • Buc • Châteaufort • Fontenay-le-Fleury • Jouy-en-Josas • La Celle Saint-Cloud • Le Chesnay  
Les Loges-en-Josas • Noisy-le-Roi • Rennemoulin • Rocquencourt • Saint-Cyr-l'École • Toussus-le-Noble • Versailles • Viroflay

## GUIDE DU TRI 2015

INCLUS  
jours de  
collecte et  
déchèteries



# Environnement



# Trier c'est bien réduire c'est mieux !

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc gère la collecte et le traitement des déchets des communes de son territoire.

2

Elle a pour objectif d'optimiser ses modes de collecte et s'engage donc vers des solutions permettant de diminuer ses dépenses avec notamment la mise en place du tri sélectif et le recyclage des déchets.

→ Trier, c'est donner une seconde vie aux déchets qui sont recyclables :

Vous limitez ainsi l'épuisement des matières premières naturelles. Vous luttez contre l'effet de serre et le réchauffement climatique en réduisant l'émission de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

→ Réduire la production de déchets

Pour aller encore plus loin, VGP s'est également engagée avec l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie) dans un programme de réduction des déchets.

L'objectif : réduire de 5 kg par an et par habitant la production de déchets.

## Etre un Ecocitoyen grâce à des gestes simples



Les 10 commandements à découvrir sur  
[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

## SOMMAIRE

Déchets recyclables	▶ 4
Verre	▶ 8
Ordures ménagères	▶ 10
Déchets végétaux	▶ 12
Encombrants	▶ 14
DEEE	▶ 16
Déchets toxiques	▶ 18
Déchets de soins	▶ 20
Textile	▶ 21
Déchèteries	▶ 22
Secteurs de collecte	▶ 26
Dico du tri	▶ 27

3

### Poubelle VGP

(moyenne /habitant en 2013)

Verre 23 kg

Déchets recyclables  
43 kg

Ordures  
ménagères  
235 kg

# DÉCHETS RECYCLABLES

Vidés,  
en vrac  
et sans  
sac



UNIQUEMENT :  
Bouteilles, bidons et  
flacons en plastique



Briques alimentaires, boîtes  
et cartons d'emballage



Aérosols, canettes, boîtes de  
conserves, boîtes métalliques



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT  
Journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers

## LES INTERDITS

Ces déchets ne sont pas recyclables (cf. dico du tri page 27) :



Cartons souillés,  
essuie-tout



Polystyrène



Sacs et films plastiques



Seringues, objets tranchants



Barquettes plastique



Pots de yaourt,  
de crème fraîche

? Que faire de vos  
gros cartons ?



Les gros cartons  
doivent être apportés en  
déchèterie.

En points d'apport  
volontaire ou en bac,  
découpez-les  
au préalable !

*(sans polystyrène, ni film  
plastique et non mouillés)*



👍 1 tonne de plastique recyclé = 800 kg de pétrole économisé 👍

## ET APRÈS...

# QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS RECYCLABLES ?



Plastique transparent de couleur claire (PET)



PET broyé



Barquettes de légumes, nouvelles bouteilles



Plastique opaque (PEHD)



PEHD broyé ou granules de PEHD



Objets en plastique : poubelles, arrosoirs...



Aluminium



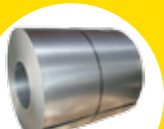
Lingots d'aluminium



Vélos (670 canettes = 1 vélo)



Acier



Tôle d'acier, fer à béton



Jouets, casseroles, boîtes de conserve



Papier/carton



Fibre de cellulose



Cartons, journaux

## QUAND ? JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



<b>BAILLY</b>	→ jeudi
<b>BIÈVRES</b>	→ mercredi
<b>BOIS D'ARCY</b>	→ mercredi
<b>BOUGIVAL</b>	→ mercredi
<b>BUC</b>	→ mercredi
<b>CHÂTEAUFORT</b>	→ jeudi
<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	
Nord	→ vendredi
Sud	→ mardi
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	→ jeudi
<b>LA CELLE SAINT-CLOUD</b>	
Bourg, Centre et Jonchère	→ mercredi
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beaugard et Petit Beaugard	→ jeudi
<b>LE CHESNAY</b>	
Zone bleue	→ mardi et vendredi (sortir les bacs avant 7h)
Zones violette et rose	→ jeudi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange	→ mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rue Victor André	→ jeudi (sortir les bacs avant 19h)
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b>	→ jeudi
<b>NOISY-LE-ROI</b>	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
<b>RENNEMOULIN</b>	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
<b>ROCQUENCOURT</b>	→ mardi
<b>SAINT-CYR-L'ECOLE</b>	→ mercredi (sortir les bacs avant 15h)
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	→ jeudi
<b>VERSAILLES</b>	→ jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 et les rentrer avant 9h le lendemain matin)
<b>VIROFLAY</b>	→ mercredi (sortir les bacs avant 18h)

# VERRE UNIQUEMENT

Vidés,  
en vrac  
et sans  
sac

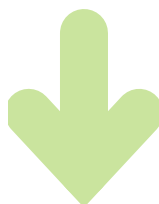


Bouteilles



Pots, bocaux

Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



## EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

entre 8h et 21h



Pour connaître le point d'apport volontaire proche de chez vous, rendez-vous sur : [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)  
*Quotidien/Carte des points de collecte*

# QUAND ? JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



<b>BAILLY</b>	→ 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredis
<b>BIÈVRES</b>	→ PAV
<b>BOIS D'ARCY</b>	→ PAV
<b>BOUGIVAL</b>	→ mercredi
<b>BUC</b>	→ PAV
<b>CHÂTEAUFORT</b>	→ dernier mardi
<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	→ PAV
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	→ PAV
<b>LA CELLE SAINT-CLOUD</b>	→ PAV
<b>LE CHESNAY</b>	→ vendredi (sortir les bacs avant 7h)
Zone bleue, orange (collectifs) et rose (collectifs)	
Zones violette, orange (pavillons) et rose (pavillons)	→ PAV
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b>	→ PAV
<b>NOISY-LE-ROI</b>	→ PAV
<b>RENNEMOULIN</b>	→ PAV
<b>ROCQUENCOURT</b>	→ jeudi
<b>SAINT-CYR-L'ECOLE</b>	→ 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredis (sortir les bacs avant 15h)
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	→ PAV
<b>VERSAILLES</b>	→ PAV
<b>VIROFLAY</b>	→ PAV

### LES INTERDITS

Ces déchets ne sont pas assimilés à du verre recyclable (cf. dico du tri page 27) :



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres



Le verre se recycle à 100 % et à l'infini !



Pour connaître son secteur de collecte, rendez-vous page 26 ou sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)



# ORDURES MÉNAGÈRES

PAR EXEMPLE

En sacs bien fermés



Pots de yaourt, de crème fraîche



Barquettes en plastique



Couches



Sacs et films en plastique...



## LES INTERDITS

Mis avec les ordures ménagères, ces déchets peuvent être dangereux et font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27) :



Verre

Déchets toxiques



Déchets d'équipements électriques et électroniques

# QUAND ? JOURS DE COLLECTE



Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



<b>BAILLY</b>   Pavillonnaire Collectif	→ mardi, vendredi → lundi, mercredi, vendredi
<b>BIÈVRES</b>	→ lundi, vendredi
<b>BOIS D'ARCY</b>   Orange Bleu	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
<b>BOUGIVAL</b>   Nord Sud	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
<b>BUC</b>	→ mardi et vendredi
<b>CHÂTEAUFORT</b>	→ mardi
<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>   Nord Sud	→ mardi, samedi → lundi, vendredi
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	→ mardi, vendredi
<b>LA CELLE SAINT-CLOUD</b> Bourg, Jonchère et Beauregard Centre, Chataigneraie, Feuillaume et Petit Beauregard Gressets	→ lundi, vendredi → mardi, samedi → mardi, vendredi
<b>LE CHESNAY</b> Zone violette Zone rose Zone orange Zone bleue	Sortir les bacs entre 18h et 19h : → lundi, mardi, vendredi, samedi → mardi, samedi → lundi, vendredi → lundi, jeudi, samedi (sortir les bacs avant 7h)
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b> Particularité : rue Charles de Gaulle	→ mardi, samedi → mardi, vendredi
<b>NOISY-LE-ROI</b>	→ lundi, vendredi (sortir les bacs avant 14h)
<b>RENNEMOULIN</b>	→ lundi (sortir les bacs avant 14h)
<b>ROCQUENCOURT</b>	→ lundi, mercredi, vendredi
<b>SAINT-CYR-L'ECOLE</b>   Nord Sud	→ mardi, vendredi (sortir les bacs avant 15h) → lundi, jeudi (sortir les bacs avant 15h)
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	→ mardi, samedi
<b>VERSAILLES</b>	→ lundi, mercredi, vendredi, samedi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 et les rentrer avant 9h le lendemain)
<b>VIROFLAY</b>   Rive Droite Rive Gauche	→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 18h) → mardi, vendredi (sortir les bacs avant 18h)

Pour connaître son secteur de collecte, rendez-vous page 26 ou sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

# DÉCHETS VÉGÉTAUX

En vrac et sans sac plastique



Pelouse, feuilles mortes



Fleurs coupées



Elagages et petites branches en fagots ficelés (moins de 10 cm de diamètre et d'1m50 de long)



Sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

## LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27) :



Cagettes et objets en bois



Pots de fleurs et jardinières



Terre, cailloux...



Épluchures



# QUAND ? JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



<b>BAILLY</b> pavillonnaire	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>BIÈVRES</b>	→ mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>BOIS D'ARCY</b> Collectifs Pavillons	→ jeudi & 3 <sup>e</sup> jeudi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars → lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>BOUGIVAL</b>	→ lundi du 15 mars au 15 déc. → collecte des sapins le lundi 19 janvier 2015
<b>BUC</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>CHÂTEAUFORT</b>	→ PAV
<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>LA CELLE SAINT-CLOUD</b> Jonchère et Feuillaume	→ mardi du 17 mars au 31 déc & 1 <sup>er</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> janv. au 28 fév. → lundi du 16 mars au 31 déc & 1 <sup>er</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> janv. au 28 fév.
<b>LE CHESNAY</b>	→ lundi du 1 <sup>er</sup> mars au 31 déc. (sortir les sacs le matin avant 7h)
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>NOISY-LE-ROI</b>	→ mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars (sortir les bacs avant 14h)
<b>RENNEMOULIN</b>	→ mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars (sortir les bacs avant 14h)
<b>ROCQUENCOURT</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>SAINT-CYR-L'ECOLE</b> Nord Sud	(sortir les bacs avant 15h) → lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars → mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	→ lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars
<b>VERSAILLES</b>	→ mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars (sortir les bacs entre 19h et 19h30 et les rentrer avant 9h le lendemain matin)
<b>VIROFLAY</b> Rive Droite Rive Gauche	→ mardi & 3 <sup>e</sup> mardi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars → lundi & 3 <sup>e</sup> lundi du 1 <sup>er</sup> déc. au 14 mars

Pour connaître son secteur de collecte, rendez-vous page 26 ou sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)



Envie de composter ? En maison ou en immeuble, VGP met gratuitement à disposition un composteur ! Contactez-nous !

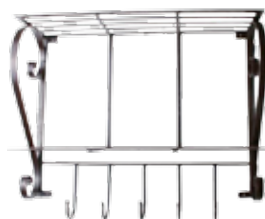
# ENCOMBRANTS



Tapis, moquette



Matelas, sommier



Ferraille



Sanitaire



Mobilier



Polystyrène

Les encombrants sont à déposer la veille au soir du jour de collecte devant votre domicile, sans gêne pour le passage (2m<sup>2</sup> maximum par habitation) ou à apporter en déchèterie.

## LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27) :



Gravats



Pièces automobiles



Peintures, solvants



DEEE

# QUAND ? JOURS DE COLLECTE



A sortir la veille au soir



<b>BAILLY</b>   Nord Sud	→ 4 <sup>e</sup> mercredi → 2 <sup>e</sup> mercredi
<b>BIÈVRES</b>	→ 2 <sup>e</sup> jeudi
<b>BOIS D'ARCY</b>	→ 1 <sup>e</sup> jeudi
<b>BOUGIVAL</b>	→ Dernier jeudi
<b>BUC</b>	→ 1 <sup>e</sup> mercredi
<b>CHÂTEAUFORT</b>	→ Dernier vendredi
<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	→ 4 <sup>e</sup> jeudi
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	→ Dernier mercredi
<b>LA CELLE-SAINT-CLOUD</b> Beauregard Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard Bourg, Gressets, Feuillaume Jonchère	→ 1 <sup>e</sup> vendredi → 2 <sup>e</sup> vendredi → 3 <sup>e</sup> vendredi → 4 <sup>e</sup> vendredi
<b>LE CHESNAY</b> Collectifs Pavillons	→ 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi → Sur rendez-vous (mairie du Chesnay : 01 39 23 23 26)
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b> Particularité : Rue Charles de Gaulle	→ Dernier vendredi → Dernier mercredi
<b>NOISY-LE-ROI</b>   Est Ouest	→ 4 <sup>e</sup> mercredi → 3 <sup>e</sup> mercredi
<b>RENNEMOULIN</b>	→ 4 <sup>e</sup> mercredi
<b>ROCQUENCOURT</b>	→ 3 <sup>e</sup> vendredi
<b>SAINT-CYR-L'ÉCOLE</b>   Nord Sud	→ 2 <sup>e</sup> jeudi → 2 <sup>e</sup> vendredi
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	→ Dernier vendredi
<b>VERSAILLES</b> Notre Dame, Ermitage Clagny, Jussieu Porchefontaine, Montreuil Saint-Louis, Satory	→ Lundi → Vendredi → Jeudi → Mardi
<b>VIROFLAY</b>   Rive droite Rive gauche	→ 1 <sup>e</sup> jeudi → 1 <sup>e</sup> mercredi

Pour connaître son secteur de collecte, rendez-vous page 26 ou sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)



# DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs



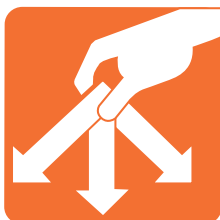
Lave-linge, cuisinières, chauffages, micro-ondes



Ecrans : téléviseurs, ordinateurs



Petits appareils : audio, vidéo, téléphonie, jouets...



**Les DEEE ne doivent pas être déposés sur la voie publique.**

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.

## OU, QUAND ? PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile



### BUC

Centre technique municipal  
65 avenue Roland Garros

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H

### NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie  
(face à l'entrée du collège)

→ 3<sup>e</sup> samedi | 9H/13H

### ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4<sup>e</sup> samedi | 10H/12H

### TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC  
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4<sup>e</sup> samedi | 10H/12H

### VERSAILLES

Carrefour chemin des Fausses et  
rue Claude Debussy  
(parking Stade de Jussieu)

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

1 rue de l'Abbé Rousseau

→ 3<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

### VIROFLAY

Parking à l'angle de la rue Joseph  
Bertrand et l'avenue de la pépinière

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H30



**LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !**

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.



DEEE : tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité



# DÉCHETS TOXIQUES



Médicaments, radiographies



Peintures, vernis, cartouches d'encre



Batteries, piles



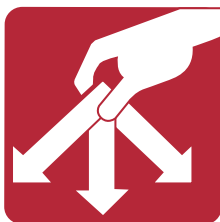
CD, DVD, cassettes



Produits dangereux, extincteurs, huiles de vidange



Ampoules, néons à économie d'énergie



**Les déchets toxiques ne doivent pas être déposés sur la voie publique.**

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.

# OU, QUAND ? PERMANENCES



Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

## BOUGIVAL

Parking de la mairie

→ 3<sup>e</sup> samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 13H/16H

## BUC

Centre technique municipal  
65 avenue Roland Garros

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H

## LA CELLE-SAINT-CLOUD

Place du jumelage

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/13H

## LES LOGES-EN-JOSAS

2 Grande Rue (en face de la mairie)

→ 4<sup>e</sup> samedi | 10H/12H

## NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie  
(face à l'entrée du collège)

→ 3<sup>e</sup> samedi | 9H/13H

## ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4<sup>e</sup> samedi | 10H/12H

## TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC  
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4<sup>e</sup> samedi | 10H/12H

## VERSAILLES

Rue Pierre Lescot  
(centre commercial Richard Mique)

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H30

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge

→ 1<sup>er</sup> samedi | 14H/17H30

Square Jean Houdon

→ 2<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

9 rue Vauban

→ 2<sup>e</sup> samedi | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis

→ 3<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

Marché Notre-Dame,  
Carré à la Marée

→ 3<sup>e</sup> samedi | 14H/17H30

86 rue Yves le Coz  
(maison de quartier Porchefontaine)

→ 4<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 4<sup>e</sup> samedi | 9H/12H30

## VIROFLAY

Parking à l'angle de la rue Joseph Bertrand et l'avenue de la pépinière  
39 avenue du Général Leclerc

→ 1<sup>er</sup> samedi | 9H/12H30

→ 1<sup>er</sup> samedi | 8H30/12H30

# DÉCHETS DE SOINS



Aiguille seule



Aiguille à stylo



Cathéter tout en un type MIO



Cathéter



Lancette et auto-piqueur à barillet



Micro perfuseur



Seringue avec aiguille solidaire



Seringue type IMIJECT



Set de transfert



Stylo aiguille sertie ou rétractable

Les déchets de soins sont à déposer en pharmacie **exclusivement en boîte homologuée.**

Pour connaître la pharmacie proche de chez vous, consultez notre site :

[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets de soins présentent un risque potentiel d'infection et de contamination (bactéries, virus...).

C'est la raison pour laquelle il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.

# TEXTILES



Vêtements même abimés



Chaussures regroupées par paire



Linge de maison (draps, rideaux...)



Jouets en tissu



Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)



Linge de toilette

Les textiles doivent être déposés **propres et secs** dans des sacs fermés (moins de 50 litres). Lieux de dépôts sur :

[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

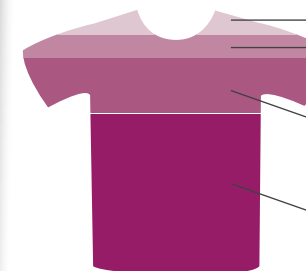
Quotidien/Carte des points de collecte

## LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27) :

- vêtements mouillés et souillés,
- chiffons sales et humides,
- produits non textiles,
- matelas et sommiers,
- moquettes,
- toiles cirées...

## QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?



Refus de tri : 7%  
Valorisation (chiffons) : 8%

Recyclage (isolant) : 23%

Réemploi : 62%

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L). Contact : 01 39 74 85 85



# DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

## CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit pour les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès.

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr),
- par courrier à l'adresse de VGP
- auprès de l'agent d'accueil de la déchèterie lors de votre première visite.

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de Versailles Grand Parc)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois après réception de la demande.



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE	
Mardi	
Mercredi	9h - 13h
Jeudi	14h - 18h
Vendredi	
Samedi	9h - 18h
Dimanche	9h - 13h

*Fermée les jours fériés*

**NOUVEAU !** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

**Limite de 20 passages par an sans limitation de volume.**  
Toute récupération de déchets est interdite.

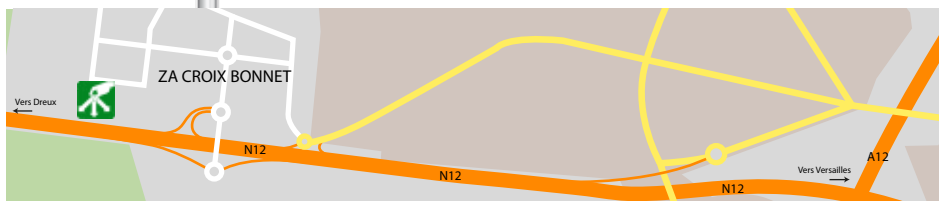
## COMMENT VENIR ?

Rue Abel Gance - ZA de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy



Accès depuis la N12 :

- prendre la sortie ZA la Croix Bonnet
- suivre les panneaux « Déchèterie Intercommunale »



## QUE PEUT-ON APPORTER EN DÉCHÈTERIE ?

### → À DÉPOSER DANS LES BENNES



#### DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs...



#### MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos...



#### GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...



#### CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



#### BOIS

palettes, contre-plaqué, souches d'arbres...



#### TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs...



#### MOBILIER **NOUVEAU !**

chaises, canapés, cuisine, literie, matelas, meubles, mobilier de jardin...

### → DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



#### BRICOLAGE

peintures, colles, vernis, solvants, acides...



#### LIÉS AUX VÉHICULES

huiles de vidange, batteries, pneus de véhicules légers...



#### JARDINAGE

engrais, produits phytosanitaires...



#### CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

pires, cartouches d'encre...



#### CUISINE

huile de friture, bouteilles de gaz...



#### SANTÉ

radiographies, médicaments...

### → DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



#### ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs...



#### GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, micro-ondes...



#### PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets...



#### NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

Des conteneurs sont aussi à votre disposition pour accueillir verre, déchets recyclables et textiles.

**La déchèterie n'accepte pas :** Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), l'amiante, les déchets radioactifs ou explosifs, les carcasses de voitures...



## ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

→ Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

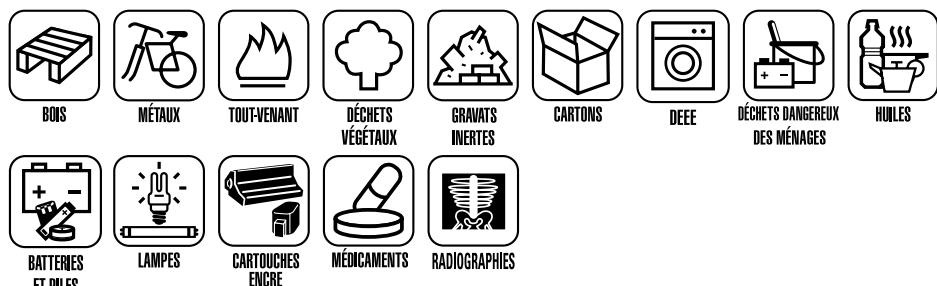
(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)

Fermé le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m<sup>3</sup>/semaine

### DÉCHETS ACCEPTÉS :



## DÉCHÈTERIE DU CHESNAY

accessible uniquement aux habitants du Chesnay

37 rue Caruel de Saint Martin - Le Chesnay

→ Le lundi de 13h30 à 16h30

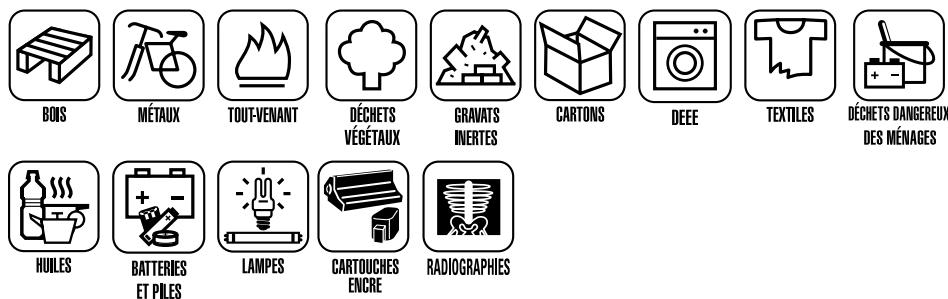
du mardi au samedi de 8h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant le Chesnay (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de Versailles Grand Parc.

Limite de 20 passages/an

### DÉCHETS ACCEPTÉS :



## DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

→ Du lundi au vendredi de 10h à 17h

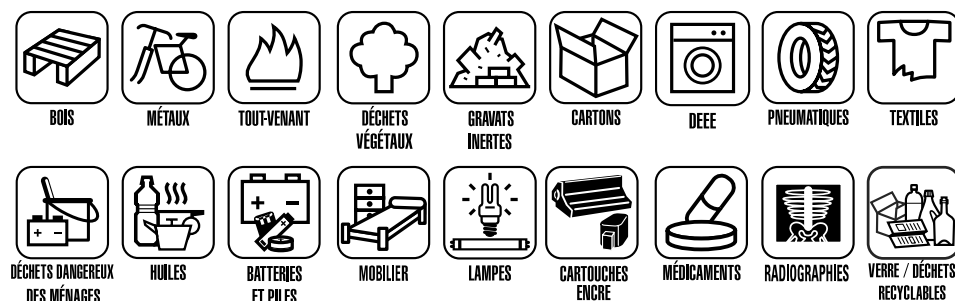
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1<sup>er</sup> janv., 1<sup>er</sup> mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers habitant Bougival et La Celle Saint-Cloud sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une carte grise pour les véhicules utilitaires.

Dépôt limité à 15 passages/an (3 tonnes)

### DÉCHETS ACCEPTÉS :



## DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

accessible uniquement aux habitants de Châteaufort

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny-les-Hameaux

→ Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h15

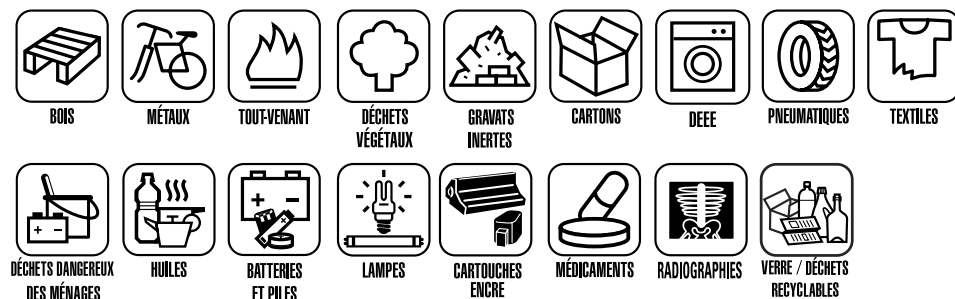
Dimanche de 9h à 13h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant Châteaufort (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de la mairie de Châteaufort.

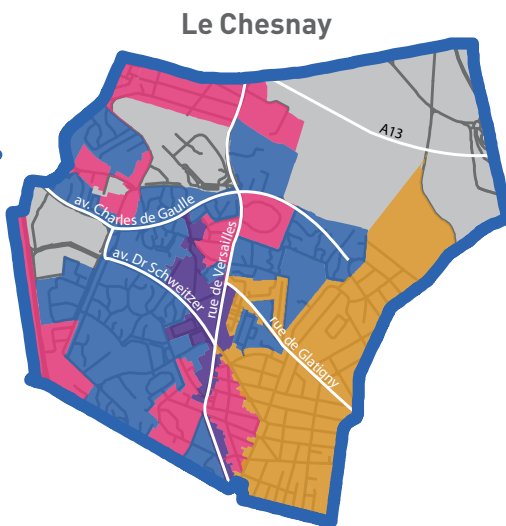
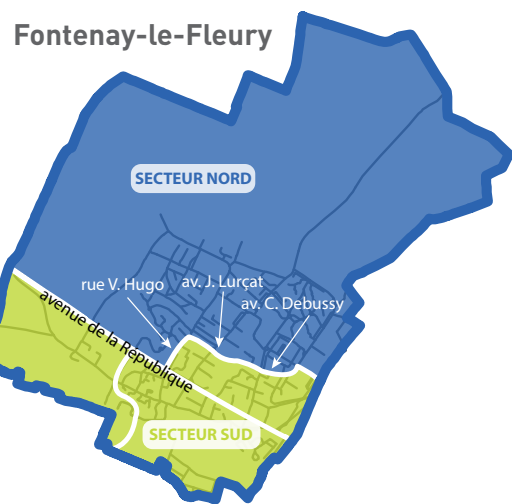
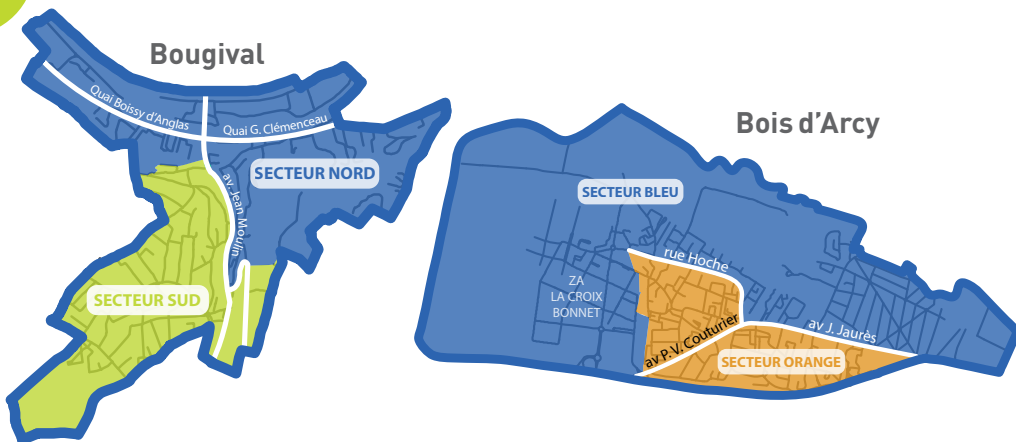
Dépôt limité à 2m<sup>3</sup>/jour

### DÉCHETS ACCEPTÉS :





# SECTEURS DE COLLECTE



**BAILLY NORD** : au nord de la rue de Maule y compris son trottoir nord  
**BAILLY SUD** : au sud de la rue de Maule y compris son trottoir sud

**NOISY-LE-ROI EST** : à l'est de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz  
**NOISY-LE-ROI OUEST** : à l'ouest de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz

**Pour en savoir plus sur votre secteur : [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr) / rubrique quotidien**

**SAINT-CYR-L'ECOLE NORD** : au nord de la rue Gabriel Peri  
**SAINT-CYR-L'ECOLE SUD** : au sud de la rue Gabriel Peri

**VIROFLAY RIVE DROITE** : au nord de l'avenue du Général Leclerc  
**VIROFLAY RIVE GAUCHE** : au sud de l'avenue du Général Leclerc

## DICO DU TRI Liste non exhaustive

Aérosol (déodorant, chantilly)	●	Cartouche d'encre	●	Papier absorbant, mouchoir	●●
Aérosol toxique	●	CD / DVD / cassette	●	Papier alimentaire	●
Ampoule classique (filament)	●	Charbon	●	Papier cadeau	●
Ampoule à économie d'énergie	●	Chaussure	●	Papier déchiré / broyé	●
Annuaire	●	Classeur	●	Papier d'écriture	●
Appareil électroménager	●	Cosmétique	●	Papier peint	●
Assiette	●	Coton-tige	●	Pare-brise	●
Ballon d'eau chaude	●	Couche-culotte	●	Pièce automobile	●
Baril de lessive	●	Couvercle et capsule en métal	●	Pile	●
Barquette en aluminium	●	Dentifrice (tube)	●	Planche de bois	●
Barquette en plastique	●	Eau de javel (berlingot)	●	Plante	●●
Barquette en polystyrène	●	Eau de javel (bouteille)	●	Plâtre	●
Batterie de voiture	●	Emballage en polystyrène	●	Pneu	●
Bidon métallique	●	Enveloppe blanche	●	Poêle, casserole	●
Bidon en plastique	●	Enveloppe kraft	●	Polystyrène (gros volume)	●
Bidon d'huile de vidange	●	Épluchure de fruits et légumes	●●	Porcelaine, faïence	●
Blisters	●	Extincteur	●	Pot de confiture en verre	●
Bocal en verre	●	Fibro-ciment (sans amiante)	●	Pot de crème en plastique	●
Boîte d'œufs (carton)	●	Film plastique	●	Pot de yaourt en plastique	●
Boîte d'œufs (plastique)	●	Flacon en plastique	●	Pot de yaourt en verre	●
Boîte de camembert (bois)	●	Gobelet en plastique	●	Pot de peinture	●
Boîte de conserve	●	Gravat	●	Poterie, pot de fleur, jardinière	●
Boîte métallique	●	Grillage, métal	●	Produit chimique	●
Bombe de peinture	●	Herbe	●●	Produit d'entretien toxique	●
Bombe de mousse à raser	●	Herbicide, pesticide	●	Radiographie	●
Bouchon liège	●	Insecticide	●	Rasoir jetable	●
Bouchon plastique	●	Jante	●	Réfrigérateur	●
Bouteille de gaz	●	Jouet en plastique sans piles	●	Restes de repas	●●
Bouteille en plastique	●	Journal	●	Rouleau de papier toilette	●
Bouteille en verre	●	Laine de verre et de roche	●	Sac en papier propre	●
Bouteille / pot en verre cassé	●	Lampe	●	Sac plastique	●
Bouteille d'huile en plastique	●	Lingette	●	Sèche-cheveux	●
Bouteille d'huile en verre	●	Couverture rigide des livres	●	Stylo	●
Branchage	●●	Livre sans couverture	●	Suremballage en plastique	●
Brique alimentaire	●	Magazine, revue	●	Table à repasser	●
Cagette et objet en bois	●	Matelas	●	Télévision, écran	●
Cahier sans spirale	●	Médicament	●	Tuyau d'arrosage	●
Canapé	●	Meuble, literie	●	Vaisselle	●
Canette métal	●	Miroir	●	Vaisselle plastique, carton	●
Caoutchouc	●	Moquette	●	Végétaux	●●
Carrelage	●	Néon	●	Vélo, cycle	●
Carton, cartonnets	●	Objet en terre cuite	●	Vêtement	●
Carton souillé	●	Matériel informatique	●	Vitre	●

Tous ces déchets sont collectés en déchèterie

LÉGENDE

- Ordures ménagères p.10
- Recyclables p.4
- Textile p.21
- Verre p.8
- Composteur
- Déchèterie uniquement p.22
- Végétaux p.12
- Encombrants p.14
- DEEE p.16
- Déchets toxiques p.18

# VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Consignes de tri
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- S'inscrire à une réunion compostage
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



## COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

Les collectes sont assurées pendant les vacances scolaires ainsi que tous les jours fériés à l'exception du 1<sup>er</sup> mai. **Pour le 1<sup>er</sup> mai 2015 :**

- **Collecte avancée au 30 avril 2015** pour Bois d'Arcy Orange et Fontenay-le-Fleury Sud
- **Report de collecte au 2 mai 2015** pour Bailly, Bièvres, Buc, Fontenay-le-Fleury Nord, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rocquencourt, Saint-Cyr l'Ecole Nord, Versailles et Viroflay Rive Gauche
- **Pas de collecte** pour Bougival et La Celle St-Cloud
- **Collecte maintenue** pour le Chesnay



## LES SAPINS DE NOËL

A déposer à la collecte des déchets végétaux en janvier ou à ramener en déchèterie. A défaut, les présenter à la collecte des ordures ménagères.

écomobilier

ECO TLC  
L'organisme au service de l'éco-citoyenneté



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération



EcoLogic  
Dépense la valorisation des DSDS



6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex  
environnement@agglovgp.fr

« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert de la direction de l'environnement ou par courriel à [environnement@agglovgp.fr](mailto:environnement@agglovgp.fr) ».

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - novembre 2014 - Crédit photos : © Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe

Impression : Le Reveil de la Marne - imprimé sur du papier PEFC